

Fiche montant prestations au 01/01/2021

Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) et compléments <i>jusqu'au 31/03/22</i>	allocation de base		132,74 €
	complément 1ère catégorie		99,55 €
	complément 2ème catégorie		269,63 €
	complément 3ème catégorie		381,63 €
	complément 4ème catégorie		591,39 €
	complément 5ème catégorie		755,83 €
	complément 6ème catégorie		1 126,41 €
Allocation Adulte Handicapé (AAH) et complément de ressources <i>à partir du 01/04/21</i>	AAH montant mensuel maximum		903,60 €
	complément de ressources		179,31 €
Prestation de Compensation du Handicap 1er élément aide humaine <i>montant à partir du 01/01/21</i>	aide humaine tarifs horaires	emploi direct	14,21 €/h
		emploi direct avec soin (aspirations endo-trachéales) sur prescription médicale et en l'absence d'infirmier, par des personnes ayant validé une formation spécifique définie par arrêté du ministre chargé de la santé	14,91 €/h
		service mandataire	15,63 €/h
		service mandataire si réalisation de gestes liés à des soins	16,40 €/h
		service prestataire	tarif du service ou 17,77 €/h
		aidant familial dédommagé	3,99 €/h
		aidant familial dédommagé si celui-ci cesse ou renonce totalement ou partiellement à une activité professionnelle	5,98 €/h
		dédommagement de chaque aidant familial	montant maximum montant maximum majoré
	personnes hébergées à temps complet dans un établissement	montant mensuel minimum	48,69 €/m
		montant mensuel maximum	97,38 €/m
		montant journalier minimum	1,64 €/j
		montant journalier maximum	3,28 €/j
	forfait	cécité	683,80 €/m
		surdité	410,28 €/m

Prestation de Compensation du Handicap 2ème élément aides techniques <i>montant à partir du 01/01/21</i>	montant maximal attribuable	sur 3 ans	3 960,00 €
Prestation de Compensation du Handicap 3ème élément aménagement du logement, du véhicule et surcoûts liés aux transports <i>montant à partir du 01/01/21</i>	aménagement du logement	sur 10 ans ----- dont déménagement	10 000,00 € 3 000,00 €
	aménagement du véhicule	sur 5 ans ----- dont surcoûts liés aux transports	5 000,00 € 12 000 € sous conditions*
Prestation de Compensation du Handicap 4ème élément charges spécifiques et exceptionnelles <i>montant à partir du 01/01/21</i>	charges spécifiques	sur 10 ans	100 €/m
	charges exceptionnelles	sur 3 ans	1 800,00 €
Prestation de Compensation du Handicap 5ème élément aide animalière <i>montant à partir du 01/01/21</i>	sur 5 ans		3 000 € ou 50 €/m

* Pour les trajets entre domicile et lieu de travail ou domicile et établissement médico-social : soit en cas de transport par un tiers, soit déplacement aller et retour ≥ 50 km.